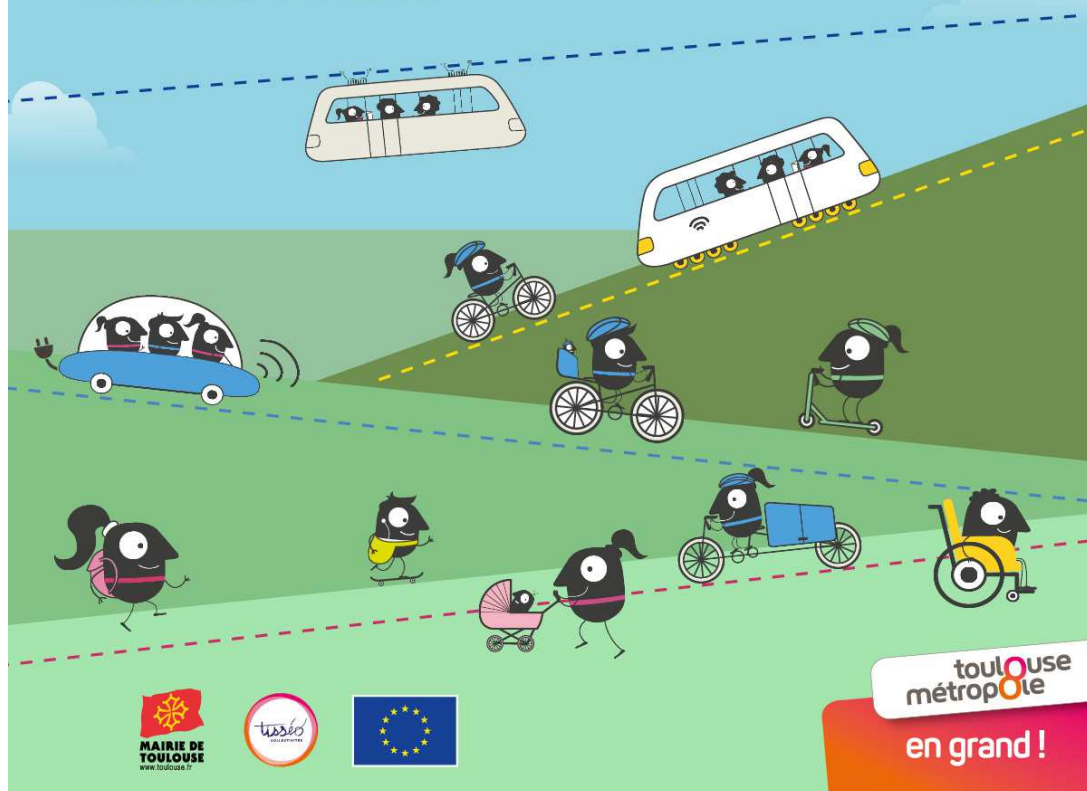


SEMAINE EUROPÉENNE DE LA MOBILITÉ

16-22 SEPTEMBRE

Programme sur
toulouse-metropole.fr



SEMAINE DE LA MOBILITÉ

SE DEPLACER DURABLEMENT

Dossier de presse – Mardi 15
septembre 2020

Contact presse : Marie Adeline Etienne
marie-adeline.etienne@mairie-toulouse.fr

t. 05 61 22 39 95 / 06 86 59 71 31
service.presse@toulouse-metropole.fr

toulouse
métropole

en grand !

Du 16 au 22 septembre, la Semaine européenne de la mobilité invite les habitants de la Métropole à **adopter une démarche éco-citoyenne pérenne** en privilégiant les déplacements doux et alternatifs à la voiture particulière : transports publics, covoiturage, autopartage, vélo, la marche à pied.

Pour cette 19e édition, Toulouse Métropole, la Mairie de Toulouse et les partenaires de l'événement se mobilisent et proposent un programme d'animations.

Le thème de cette année est « *Zéro émission et mobilité pour tous* ».

Le contexte sanitaire ne permet pas de proposer un programme aussi riche que les années précédentes. Malgré tout, l'ensemble des partenaires et des acteurs s'unissent pour promouvoir les transports « durables ». Les mesures sanitaires seront et devront être appliquées sur les animations proposées. Certains événements sont susceptibles d'être annulés en fonction de l'évolution de la situation sanitaire.

§ PLAN DE RELANCE : DES SOLUTIONS DE MOBILITES AU DECONFINEMENT

Toulouse Métropole et Tisséo ont accéléré le développement de la mobilité durable afin de s'adapter aux conséquences de la crise sanitaire.

Au total, jusque début 2021, près de 12 millions d'euros seront consacrés à des solutions de mobilité facilitant la reprise d'activité des habitants de la Métropole toulousaine et accompagner les communes dans la réalisation d'aménagements innovants, le développement des mobilités douces et le renforcement des déplacements dans les tiers lieux.

Outre le renforcement de l'offre de déplacements auprès des tiers lieux et l'extension du réseau numérique (fibre) pour faciliter le télétravail et limiter les déplacements domicile-travail (1,6 million d'euros jusque début 2021), plusieurs actions visant spécifiquement à faciliter les déplacements sont prévues :

- **Depuis début mai, plus de 11 kilomètres d'aménagements cyclables sont déployés** sur le territoire métropolitain pour accompagner le déconfinement et faciliter les déplacements doux. D'autres projets d'aménagements cyclables ont été réalisés dans l'été. Ces aménagements viennent compléter les projets d'aménagements prévus sur l'année 2020 dans le cadre du plan vélo. Le plan de relance pour l'emploi a permis de dégager 5 millions d'euros supplémentaires pour les aménagements cyclables.

Pour accompagner l'utilisation du vélo, des emplacements de stationnement vélos seront installés à proximité des écoles, des commerces, des institutions, des bureaux, des équipements publics, etc. Exemples : 7 racks sur la place de la Trinité, 5 sur la place Olivier et 14 installés boulevard de Strasbourg.

- **Accélérer le déploiement de bornes de recharge électriques.** Toulouse Métropole déploie dans le cadre de son Plan Climat Air Energie Territorial un réseau de bornes de recharge en accès tout public sur voirie à l'échelle du territoire dénommé « REVEO » (www.reveocharge.com). A ce jour, on compte 48 bornes sur le territoire métropolitain. Pour 2020, l'implantation de 5 nouvelles bornes de charge normales est en cours sur les communes de Cornebarrieu, Gratentour, Mondonville, Gagnac-sur-Garonne, Toulouse (Parking tennis Sept-Deniers).

Le déploiement sera par la suite accéléré dans le cadre du projet partenarial Vilagil dans lequel Toulouse Métropole s’est engagée aux côtés de plusieurs partenaires institutionnels et privés. Le projet prévoit ainsi l’implantation de plus de 150 bornes supplémentaires dans les deux prochaines années.

- **Renforcer les capacités de logistique urbaine** : dans le cadre du programme VILAGIL, lancement d’une étude en lien avec l’Université Paul Sabatier pour répondre aux besoins de développement de la logistique urbaine et répondre aux enjeux suivants : **réduire les émissions de gaz à effet de serre, fluidifier le trafic sur le territoire et faire de Toulouse un territoire d’excellence, une vitrine des nouvelles mobilités. Budget alloué : 117 000€.**

- **Extension de la zone de rencontre à tout l’hyper-centre (intérieur des boulevards) entre fin mai et juin 2020 consistant en un abaissement de la vitesse à 20 km/h**, pour permettre aux piétons de circuler sur la chaussée. Les voies non concernées sont les aires piétonnes ainsi que les voies suivantes qui resteront, dans un premier temps, en zone 30 (en attente d’aménagements) : boulevard Leclerc, allées de Barcelone jusqu’à l’intersection avec le boulevard Duportal, allées de Brienne jusqu’au quai Saint-Pierre, rue de Metz, rue du Languedoc, quai de Tounis et rue Hauriou.

>> *Définition d’une zone de rencontre : c’est une réglementation de voie inscrite au code de la route qui donne la priorité aux piétons ayant l’autorisation de circuler sur la chaussée. A Toulouse, ce type de voie est déjà connu et utilisé, notamment dans l’hyper-centre. La vitesse des véhicules est limitée à 20 km/h. Le terme « rencontre » souligne que les conflits entre les différents modes de déplacement doivent se gérer, non pas par un rapport de force, mais par un comportement de courtoisie au bénéfice des plus vulnérables. Le principe de prudence s’applique : le conducteur de véhicule doit à tout moment adopter un comportement prudent et respectueux envers les autres usagers.*



>> *Rappel : le projet VILAGIL porté par Toulouse Métropole, Tisséo, le SICOVAL et le PETER Portes de Gascogne a été retenu par l’Etat dans le cadre de l’appel à projets « Territoires d’Innovation » et vise à améliorer les conditions de déplacement des populations à travers l’aire urbaine toulousaine. L’objectif est de favoriser l’émergence de nouvelles formes de mobilités et un développement économique durable afin d’améliorer les conditions de vie des habitants.*

§ PROMOUVOIR LE VELO : UN DEFI AMBITIEUX REALISABLE

• Renforcement des modes doux pendant le déconfinement



Pour faciliter et sécuriser le déconfinement pour tous, Toulouse Métropole a lancé des aménagements facilitant une circulation douce et apaisée pour tous les usagers de l'espace public, respectueuse de la distanciation physique et des gestes barrières.

Après la création d'une première voie cyclable provisoire fin avril avenue Etienne Billières, d'autres aménagements ont été réalisés sur les boulevards Trentin-Suisse

et l'extrémité de l'avenue Jean Rieux, sur la route de Saint-Simon, les avenues de Grande-Bretagne, Paul Séjourné, Honoré Serres, Tabar, Reynerie, Servanty à Blagnac, boulevard Calvet, et Corps Franc Pommies, giratoire de la Méditerranée à Colomiers.

L'avenue Etienne Billières, l'avenue de Grande-Bretagne et la route de Saint-Simon ont été transformées en aménagements définitifs depuis l'été 2020.

Ces aménagements ont fait l'objet d'un retour d'expérience et Toulouse Métropole a ainsi procédé aux améliorations suivantes sur ces aménagements :

- ▶ Renforcement du marquage au sol
- ▶ Remplacement des séparateurs plastiques par des balisettes fixées au sol. L'extension de ce dispositif aux aménagements définitifs est à l'étude.

Au total, plus de 11 kilomètres de pistes sont actuellement en service sur le territoire métropolitain pour accompagner les habitants dans leurs déplacements. Toulouse Métropole a déployé une nouvelle série d'aménagements cyclables provisoires cet été : les impasses Barthe et Vitry, rue des Amidonniers (vélorue), rue des Potiers (vélorue) et boulevard du Maréchal Leclerc (piste). Des réflexions sont en cours pour améliorer les aménagements mis en place sur l'avenue Séjourné et les boulevards Trentin-Suisse.

D'autres axes sont en cours d'étude notamment : Cépière (franchissement rocade), avenue Bazerque/avenue Passerieu, Grand Rond (piste bidirectionnelle), route de Narbonne/échangeur rocade, l'axe Marengo-Pompidou-Blum-Brunaud (du Canal du midi à la place de la Roseraie, appelé axe RM 112), chemin Lapujade (Chaussée à voie centrale banalisée), rue Castellan à Toulouse, avenues Jean-Jaurès, Gaston Doumergue et boulevard Vincent Auriol à Tournefeuille, giratoire du Petit Prince et de Gascogne à Colomiers. Ces nouveaux aménagements bénéficieront des retours d'expérience constatés sur les axes déjà dotés d'aménagements cyclables. Si les études sont concluantes, les réalisations se feront dès cet automne.

>> *Vélorue : voie publique sur laquelle la circulation des cyclistes est favorisée. Cette signalisation horizontale matérialise la position du cycliste au milieu de la chaussée par un alternat logo vélo et double chevrons. Dans cette rue, les automobilistes n'ont pas le droit de doubler les cyclistes. La chaussée est trop étroite pour respecter la distance de sécurité d'un mètre en agglomération.*

● **Elargissement des modalités d'aide à l'achat de vélo électrique**

Toulouse Métropole a adopté par délibération, lors du conseil du 14 février 2019, la mise en place d'une aide pour l'achat d'un vélo à assistance électrique. Cette aide de 200 euros entre dans le cadre du programme d'actions d'amélioration de la qualité de l'air. Cette aide a été élargie aux professionnels souhaitant agir au quotidien sur le trajet domicile-travail en faveur d'une meilleure qualité de l'air. Le budget alloué pour 2020 est de 200 000€.

Toulouse Métropole propose également une aide au remplacement, à l'acquisition ou au changement de motorisation de véhicules polluants pour des véhicules peu émissifs neufs ou d'occasion à destination des particuliers et des professionnels.

Ces dispositifs ont été élargis dans le cadre du plan de relance pour l'emploi :

- extension aux vélos cargos pour les aides à l'achat vélo
- augmentation du budget alloué pour les aides au changement d'un véhicule polluant.

Un appel à manifestation d'intérêt en lien avec Tisséo a été lancé pour développer l'hydrogène sur son territoire. Le lauréat sera désigné lors du conseil métropolitain du 15 octobre.

● **Le stationnement vélo gratuit dans les parkings souterrains et à proximité des stations de métro**

- Des emplacements vélos sont d'ores et déjà proposés dans la plupart des parkings souterrains de la ville de Toulouse : Victor Hugo (16), Carmes (24), Jean Jaurès (15), Marengo (20), Saint-Etienne (3), Cartoucherie (24), Saint-Michel (6), Saint-Cyprien (4), Capitole (467), Matabiau ramblas (20). Le stationnement est gratuit mais nécessite d'avoir la carte pastel pour y accéder (moyennant 8 euros de caution remboursable). **Cela représente 599 places de stationnement.**

D'autres sont à l'étude sur Esquirol, Europe, Saint-Aubin, Arnaud Bernard.

-934 places sous abris couverts et sécurisés sont disponibles dans les pôles d'échanges multimodaux à proximité des stations de métro, tramway ou bus de Balma Gramont (50), Argoulets (50), Arènes (28), Basso Cambo (120), Ramonville (250), Université Paul Sabatier (60), la Vache (60), Aéroconstallation (42), Jolimont (38), Malepère (18), Ribaute (6), Tucaut (12) et Borderouge (200).

Accessibles en continu pendant les heures d'ouverture du métro, ces consignes collectives à contrôle d'accès sont gratuites pendant 1 an pour les détenteurs d'une carte de transport rechargée. Elles sont aussi accessibles en remplissant un formulaire d'abonnement qui vous délivrera une carte Pastel, moyennant 8 euros.

A cela s'ajoute, **845 places de stationnement vélo**, situées aux abords des stations des gares SNCF.

Sur l'espace public, plus de 10 000 emplacements sont également disponibles sur le territoire de la Métropole dont 8 500 à Toulouse.

§ LA MULTIMODALITE AU CŒUR DU VILLAGE

Vendredi 18 septembre à partir de 10h, une dizaine d'exposants s'installeront square du Général de Gaulle dont Tisséo, la SNCF, le Conseil Régional, La Maison du Vélo, VélôToulouse, Citiz, ... Plusieurs animations autour de la mobilité sont proposées : sensibilisation au code de la route et à la signalétique trafic, des circuits de randonnées, des essais de vélos et gyropodes, présentation des offres Tisséo, ...

● Promouvoir la marche à pied comme un mode de déplacement utilitaire

Dans le cadre du plan piéton visant à promouvoir la marche en ville, Toulouse Métropole a édité une carte indiquant les temps de trajet à pied.

Enjeux de cette initiative :

- lutter contre l'effet de serre, la pollution atmosphérique et le réchauffement climatique ;
- contribuer au dynamisme de l'activité économique, touristique et culturelle du centre-ville ;
- favoriser l'activité physique préconisée par l'Organisation Mondiale de la Santé (au moins 30 minutes de marche par jour) en prévention des maladies cardiovasculaires, surcharge pondérale et pour le bien-être psychique.

Objectif : favoriser et renforcer la marche pour qu'elle devienne :

- le mode de déplacement principal dans le centre-ville ;
- un mode concurrentiel de la voiture pour les déplacements de 1 à 10 minutes (1/3 des déplacements de moins de 3 km et 2/3 des déplacements de 3 à 5 km et se font en voiture selon l'Enquête Ménages et Déplacements 2013).

Pour renforcer et sensibiliser les habitants sur les bienfaits de la marche à pied en ville, une signalétique directionnelle est progressivement mise en place sur les secteurs du centre-ville : Capitole, Wilson, Salengro/Saint-Georges, Esquirol, Saint-Etienne, Carmes, Jacobins, Saint-Pierre, Jules Guesde, etc. 177 mâts ont été posés et 938 panneaux sont installés.



>> N.B : en étroite collaboration avec l'Architecte des Bâtiments de France, les panneaux signalétiques ont été mutualisés et revus afin de réduire l'impact visuel et spatial autant que possible tout en gardant une bonne lisibilité des informations.



Cette signalétique se compose de panneaux avec code couleur :

- panneaux rouge pourpre : bâtiments culturels
- panneaux vert foncé : jardins et berges de cours d'eau
- panneaux gris foncé : bâtiments fonctionnels (bâtiments administratifs, stations de transport en commun, sanisettes, etc.)

● **Présentation des nouveautés de la rentrée de Tisséo**

- Rappel des mesures prises pendant la crise sanitaire, informations sur les différentes offres Tisséo : Pass Easy, Ticket Easy, Clubéo, etc. Jeu concours pour gagner des titres de déplacement et 1 vélo pliable STRIDA.
- Les nouveaux inscrits aux abonnements Tisséo entre le 14 et 20 septembre participeront à un tirage au sort pour gagner un vélo pliable STRIDA.

Les projets Tisséo avancent :

Basso Cambo est un Pôle d'Échanges Multimodal (PEM) en bout de la ligne A du métro. Ce pôle d'échanges multimodal est composé de plusieurs fonctionnalités : station de métro, gare bus, parc relais et parc à vélos. Le parc relais de Basso Cambo actuel offre une capacité de stationnement d'environ 500 places. En bout de ligne de métro, il assure le rabattement sur le réseau structurant de tout le bassin sud-ouest toulousain.

Dans le cadre du projet d'aménagement et d'amélioration du parc relais Basso Cambo (capacité de la gare bus, capacité de stationnement en rabattement sur le métro, cheminements modes actifs vélo et piéton, nouvelles mobilités covoiturage,...) la construction d'un parking en silo a été décidée. Ce parking silo proposera une nouvelle capacité de plus de 500 places.

Les consultations pour les marchés, du terrassement jusqu'aux finitions, ont été lancées mi-février.

Les marchés ont été notifiés en juillet 2020 pour un démarrage des travaux prévu à l'été 2020.

Les chantiers Téléo et Ceinture Sud avancent.

Les travaux Téléo : à ce jour, 4 pylônes ont été posés. Les travaux de pose du 5ème et dernier pylône (Oncopole) ont commencé hier le 14 septembre. L'étape suivante sera la pose du câble en octobre/novembre 2020. Les travaux des stations avancent, dont ceux de la station CHU.

La plantation des arbres de compensation est prévue dès cet automne.

La Ceinture sud est composée de 3 tronçons :

- Maillon est (Malepère – Université Paul Sabatier) : bus n°78
- Maillon central (Université Paul Sabatier – Hôpital Rangueil – Oncopole) : Téléo
- Maillon ouest (Oncopole – Basso Cambo – Colomiers) : nouvelle ligne de bus

Les travaux du maillon ouest, future ligne de bus Oncopole - Basso Cambo - Colomiers, vont démarrer en septembre 2020 pour une durée d'environ 6 mois.

L'ensemble de la Ceinture sud devrait être mis en service d'ici la rentrée 2021, en fonction de la finalisation des travaux de Téléo, prévue l'été prochain.

Le point sur le projet de la 3e Ligne de métro

Depuis cet été, les sondages géotechniques ont repris sur l'ensemble du tracé.

Des visites seront organisées à la rentrée chez les riverains habitant sur le tracé de la 3e ligne. Ces visites ont pour but d'évaluer l'état des caves et bâtis pour identifier les sites pouvant potentiellement être impactés par le creusement du tunnel et déterminer, le cas échéant, les mesures de consolidations à prendre en charge préalablement.

Les premières déviations des réseaux sont programmées au dernier trimestre. Elles concernent notamment les sites de Bonnefoy, Marengo / rue Périole, L'Ormeau et François Verdier. La durée d'intervention peut s'étendre jusqu'à 18 mois sur plusieurs phases optimisées afin de réduire la gêne pour les riverains et le fonctionnement des quartiers. Certaines lignes de bus vont devoir être déviées. Des réunions d'information sont programmées avec les Maires de Quartier et les Associations dès la rentrée.

Le marché ensemblier, avec le choix du système de métro incluant les rames et l'infrastructure de voie (estimation de 800 M€, en incluant une partie de la maintenance), sera attribué en Comité Syndical de novembre 2020.

L'avant-projet sera finalisé en mars 2021. Il fera l'objet d'une délibération qui arrêtera le coût et le planning de réalisation de l'ensemble des travaux de génie civil.

L'enquête publique visant à obtenir les autorisations environnementales se tiendra à la rentrée 2021 pour l'obtention de ces autorisations d'ici fin 2021.

Le déploiement Linéo continue :

- Actuellement 9 Linéo en service (plus de 100 000 voyageurs/jour avant la crise sanitaire).
- Linéo 10 (Fenouillet - St-Alban - Fonbeauzard - Aucamville - Toulouse) est actuellement en travaux. Mise en service prévue fin 2021.
- Linéo 11 (Frouzins - Villeneuve-Tolosane - Cugnaux - Toulouse) est en cours de consultation pour les travaux. Les travaux devraient démarrer d'ici la fin de l'année 2020. Mise en service prévue fin 2021.
- Les études ont démarré pour définir le tracé et les travaux à réaliser du futur Linéo 12, ligne transversale entre Borderouge, Roseraie, Montaudran et Rangueil.

Les parkings relais (P+R) renforcés.

Les P+R du métro (y compris celui des Arènes) sont contrôlés depuis la fin juillet avec le nouveau système de gestion, permettant une utilisation plus performante de places de stationnement, ainsi qu'un nouveau panel de services. Il permet notamment aux usagers du métro de stationner gratuitement durant 24h (y compris la nuit, contrairement à l'ancien système), et est également accessible aux « non usagers du métro », moyennant un paiement fonction de la durée de stationnement.

Seul le P+R de Basso Cambo n'a pas encore été équipé. Les travaux doivent démarrer d'ici la fin de l'année (permis de construire en cours d'instruction et marchés à attribuer prochainement) pour créer d'ici mi-2022 un ouvrage en silo de 600 places, permettant d'augmenter la capacité du parking relais.

Le P+R de la station Téléo à l'Oncopole sera également équipé de ce système à l'horizon de sa mise en service (été 2021).

D'ici début 2021, il sera également possible, dans le cadre du partenariat établi avec le groupe ALLEGO de recharger sa voiture électrique sur les 3 P+R de Borderouge, Balma-Gramont et Ramonville.

Tisséo continue d'améliorer ses services métro et tram.

Le prolongement du Tram jusqu'au MEETT a été lancé commercialement le 31 août, avec le même niveau d'offre que sur la ligne T1.

La Ligne A est depuis le début de l'année exploitée à 52 mètres.

Le remplacement de la totalité des escaliers mécaniques de la Ligne B va démarrer, avec l'intervention du fournisseur retenu (Schindler) sur la station « pilote » de Ramonville dès le mois d'octobre.

Le déploiement des panneaux d'information voyageurs sur les quais de la ligne B se poursuit et sera finalisé à l'été 2021.

Le renouvellement des distributeurs automatiques de titres de transports et les développements billettiques sont en cours pour permettre aux abonnés, d'ici début 2021, de pouvoir recharger sur leur téléphone portable leurs abonnements via la nouvelle application Tisséo (1ère étape de la mobilité intégrée).

● Le vélo s'invite au village

Toulouse Métropole crée et met aux normes entre 15 et 20km d'aménagements cyclables par an.

>> 606km de pistes cyclables sur toute la Métropole recensées fin 2019.

>> 308km de réseau vert.

>> Budget du plan vélo : 10,5 millions d'€ par an.

- VêlôToulouse propose des jeux concours avec des abonnements à gagner et offres promotionnelles.

>> 2600 vélos présents sur le terrain et 283 stations.

- La société Indigo Weel présentera ses services de vélos partagés en libre-service à Toulouse. La 1^{ère} course est offerte. Les 30 premières minutes sont gratuites et au-delà, le tarif est de 0,50€ TTC la demi-heure de location (5€ à la journée et des abonnements à partir de 59€).

Elle présentera également deux autres de ses services :

- les scooters partagés en libre-service. 0,28€ la minute et tarifs dégressifs suivant le montant rechargé sur leur compte. 22 e-scooters permettent de relier Toulouse – Aéroport de Muret pour 9€ stationnement inclus.

- les fauteuils électriques partagés à 5€ les 4h.

- un stand de la société d'autopartage Citiz y sera également pour présenter le Pass Auto Vélo en partenariat avec la Maison du Vélo.

Le Pass Auto-Vélo permet de se déplacer en auto partagée Citiz ou Yea! et à vélo, de ville ou pliable, en location longue durée assurée par la Maison du Vélo pour 21€/mois, soit une économie de 48€ par an.

Comment en profiter ?

Citiz Toulouse : 116 Grande Rue Saint-Michel, 31400 Toulouse / 05 31 61 63 09

Maison du Vélo : 12, Boulevard Bonrepos, 31000 Toulouse / 05 34 40 64 72.

>> 4 nouvelles stations Citiz seront ouvertes : Croix-de-Pierre, Fer à cheval, place Dupuy et Marengo Boulevard.

● **Autres animations sur le village autour de la multimodalité :**

- La Région Occitanie et le réseau SNCF sensibiliseront le public sur la sécurité des passages à niveau.

Au programme : présentation du réseau de transport régional liO (trains et autocars), nouvelle tarification à 2€ sur le réseau autocars liO, nouveautés de la Rentrée (achat de titres via l'appli mobile ou par sms, etc.) quizz avec goodies à gagner, etc.

- un stand de présentation du service Iodines qui propose également de l'autopartage en libre-service avec livraison et récupération du véhicule 100% électrique sur le lieu de son choix. Des trajets à partir de 1,99€ pour 10 minutes.

§ PLAN DE MOBILITE DES EMPLOYES

Lundi 21 septembre, une opération de sensibilisation auprès des agents de la Mairie de Toulouse et de Toulouse Métropole est organisée à Valade, rue Pargaminières, de 8h30 à 15h30 sur les mobilités alternatives à la voiture pour les trajets domicile-travail : simulation d'éco-conduite, autopartage, essai de véhicules électriques, sensibilisation à l'usage du vélo notamment électrique ...

La feuille de route pour les transports, le Plan de Déplacement Urbain (PDU), favorise notamment la mise en place par les entreprises et les collectivités de projets innovants pour faciliter les déplacements des salariés pour trouver des solutions alternatives à la voiture individuelle et inciter à une évolution des comportements. On y retrouve la modération de l'usage des véhicules particuliers, la promotion de modes de déplacement plus respectueux de l'environnement, tels que les transports en commun, les vélos, les scooters électriques, la marche, la sensibilisation du personnel à la sécurité routière.

>> Partenaires de cette journée de sensibilisation : La Maison du vélo – VélôToulouse – Tisséo – Citiz – GMF – Iodine - Prévention routière.

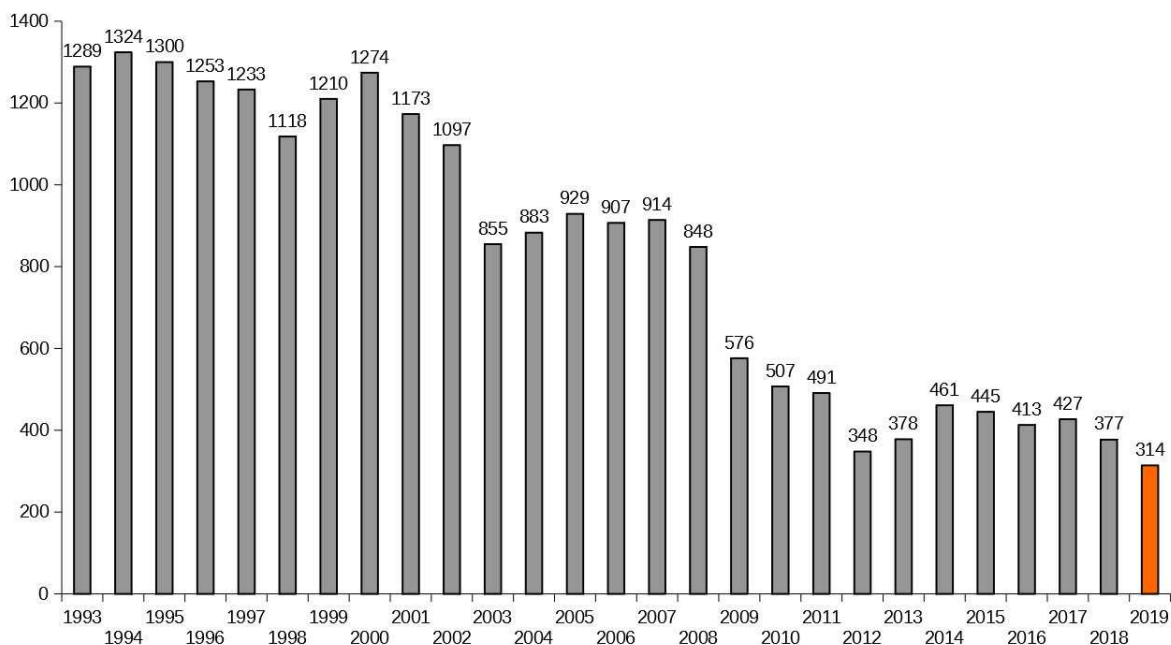
§ SENSIBILISATION A LA SECURITE ROUTIERE

Vendredi 18 septembre, un stand au village de la mobilité sera dédié au code de la route, au dispositif pédibus, au circuit Daniel Pescheur, à l'électromobilité, etc.

L'objectif est de réduire au maximum le nombre d'accidents sur la route.

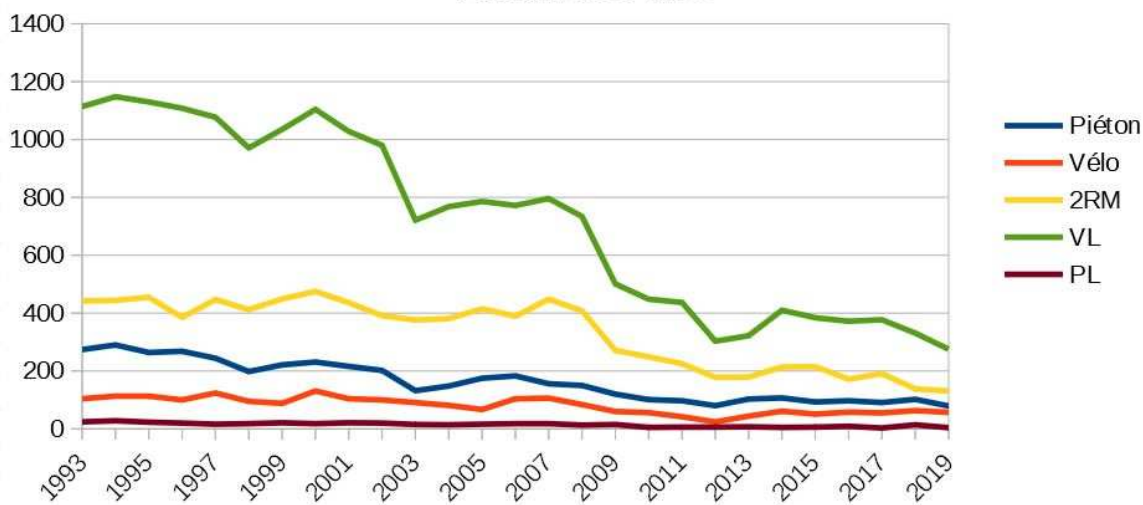
- Le nombre d'accidents corporels sur la commune de Toulouse (Hors Voies Structurantes d'Agglomération)

Evolution des accidents corporels
Toulouse 1993-2019



Evolution des impliqués dans les accidents corporels

Toulouse 1993-2019



- Le nombre de décès liés à des accidents de circulation sur la commune de Toulouse (Hors Voies Structurantes d'Agglomération)

